

Déclaration du gouvernement

Ludwig Beck /

Carl Friedrich Goerdeler

Projet, été 1944

Maintenant que les affaires du gouvernement du Reich nous ont été confiées, il est de notre devoir de rendre publics les principes selon lesquels nous conduirons le gouvernement et les objectifs que nous poursuivrons.

1) Notre tâche première réside dans le rétablissement de l'absolue primauté du droit. Il incombe au gouvernement lui-même d'éviter tout acte arbitraire et donc de se soumettre au contrôle régulier exercé par le peuple. Pendant la guerre, ce contrôle ne peut être organisé qu'à titre provisoire. Des hommes intègres et compétents appartenant à tous les états de la société seront provisoirement nommés, à qui nous rendrons compte de notre action et demanderons conseil. Mais nous les chargerons surtout de faire un bilan exact de l'héritage qui nous a été légué, dans tous les domaines. Chaque Allemand partagera plus ou moins avec nous la conscience du poids de cet héritage. Nous refusons de traiter de la responsabilité d'Hitler en l'accablant d'injures comme il avait l'habitude de le faire avec ses ennemis. A nos yeux, il est bien plus important de faire preuve de morale et de bonne foi dans la détermination des faits dont découlera cette responsabilité. Pour autant que la guerre le permette, le rapport que rédigeront ces hommes sera rendu public immédiatement et, dans la mesure du possible, publié dans l'intégralité dès que la situation le permettra.

Autrefois, nous étions fiers de l'intégrité et de la droiture de notre peuple, de la sécurité et de la qualité de la justice allemande. Notre douleur à tous doit donc être d'autant plus grande de les voir aujourd'hui pratiquement anéanties.

Aucune communauté d'êtres humains ne peut exister en l'absence du droit; personne, pas même celui qui croit pouvoir le mépriser, ne peut s'en passer. Chacun, dans sa vie, connaît des moments où il réclame le respect du droit. Dans l'ordre qu'il a conçu pour l'univers, dans la création de l'homme et dans ses commandements, Dieu a fait apparaître la nécessité du droit et de son application équitable et impartiale. Il nous a donné l'intelligence et la force de créer sur terre les institutions destinées à garantir ce droit. C'est un crime que de ne pas respecter cet ordre établi. Pour cela, il faut en revenir à l'ancien statut d'indépendance des magistrats qui ne pouvaient être ni mutés ni révoqués. Nous savons bien que beaucoup d'entre eux ont agi uniquement sous la pression d'une terreur extrême mais nous userons d'une rigueur inflexible pour contrôler si, par ailleurs, des juges ont commis le crime de rendre la justice contrairement à la loi et à leur conscience. Dans ce cas, ils seront écartés; pour rétablir la confiance du peuple dans la justice, nous ferons appel à des juges non professionnels qui participeront au jugement de toutes les affaires pénales. Ceci est également valable pour les cours martiales instituées à titre provisoire.

Le droit sera épuré. Ce n'est pas au magistrat qu'il appartient de définir un droit nouveau; son devoir est d'appliquer la loi, et ce, avec une rigueur extrême. Le magistrat n'a pas à tenir compte d'une idéologie qui ignore elle-même ce qu'elle veut et qui voit son programme manipulé par ses dirigeants au point d'en devenir méconnaissable. Il est inadmissible que des êtres humains soient condamnés pour des actes dont ils ne pouvaient pas savoir qu'ils étaient punissables. Dans la mesure où l'Etat aura légalisé a posteriori, par exemple en promulguant une loi, l'action en réalité répréhensible de ses organes, ces exemptions seront annulées pour incompatibilité avec la nature du droit, et les responsables contraints à répondre de leurs actes.

Le droit sera appliqué envers toute personne qui l'aura violé. Tous ceux qui l'auront enfreint se verront infliger la peine qu'ils ont méritée. La sécurité de l'individu et de la propriété sera de nouveau protégée contre l'arbitraire. Seul le juge a le droit d'intervenir au nom de la loi dans les droits personnels de l'individu qui garantissent l'existence de l'Etat et le bonheur des hommes.

Les camps de concentration seront dissous, les innocents relâchés et les coupables soumis à une procédure de droit commun.

Mais nous exigeons également que personne n'ait recours à la justice sommaire. En effet, si nous voulons rétablir la primauté du droit, nous devons nous employer avec toute notre énergie à lutter contre la vengeance personnelle, même si celle-ci est fort compréhensible au plan humain et s'explique par les passions qu'ont déchaînées les violations du droit et les blessures qui ont été infligées jusqu'au tréfonds de l'âme. Que celui qui a quelque chose sur le cœur porte plainte auprès de l'administration publique de son choix! Sa plainte sera transmise au service compétent. Mais cette plainte devra être authentique. Les plaintes non conformes à la vérité seront punies, et les plaintes anonymes iront au panier.

2) Nous voulons rétablir la morale dans tous les domaines de la vie privée et de la vie publique.

Dans notre peuple autrefois si pur, la corruption a été nourrie par les hauts et les plus hauts dignitaires dans une mesure jusque-là inconnue dans le monde entier. Tandis que nos soldats se battent au front, sont blessés, tombent ou doivent se faire amputer, des hommes comme Göring et ses semblables mènent une vie de luxe, font main basse sur des pierres précieuses, des tableaux ou autres objets de valeur, remplissent de provisions leurs caves et leurs greniers, tout en invitant le peuple à tenir bon et en se dérochant lâchement, eux et leurs comparses, aux sacrifices infligés par la guerre. Chaque criminel sera puni avec toute la rigueur de la loi et tout bien acquis de façon malhonnête sera confisqué et rendu aux personnes qui en ont été dépossédées.

Les affectations spéciales (exemptions du service militaire) pour raisons politiques sont supprimées. Tout homme en âge de porter les armes peut prouver au front de quel bois il est fait et jusqu'à quel point il est prêt à tenir bon. Nous ne supporterons plus les appels à la persévérance lancés par des individus qui ne sont que forts en gueule.

Pour garantir le droit et la morale, il faut traiter tous les hommes avec décence. Il sera mis un terme immédiat à la persécution des Juifs qui a été perpétrée sous les formes les plus inhumaines et les plus cruelles, des formes profondément honteuses et définitivement irréparables. Celui qui a cru pouvoir s'enrichir sur le patrimoine juif apprendra que c'est une honte pour tout Allemand que de chercher à s'approprier quelque chose par des moyens malhonnêtes. En vérité, le peuple allemand rejette catégoriquement ces maraudeurs et ces hyènes venus se mêler aux créatures de Dieu.

Le nom de l'Allemagne a été gravement entaché par les crimes de toute nature commis dans les territoires occupés en retrait du front et en abusant de sa protection. L'honneur de nos soldats morts s'en trouve souillé.

Quiconque a profité de cette guerre pour se remplir à l'étranger les poches ou s'est écarté, de toute autre manière, ne serait-ce que d'un millimètre des règles de l'honneur devra rendre compte de ses actes. Une peine particulièrement sévère sera infligée à ceux qui, désormais, seront surpris en train de commettre un délit quel qu'il soit contre les règles universelles du droit international ainsi que contre les

lois de l'humanité. C'est au sein de la famille que l'individu apprend les premières règles de l'humanité. Refaire de la famille la cellule de base de la communauté nationale est l'une des tâches premières de l'Etat. Pour y parvenir, il a besoin de l'aide des parents, de la force de la religion et du concours de toutes les Eglises. Seul le mariage en tant que communauté fondée sur un engagement sérieux et responsable est susceptible de garantir une vie de famille honnête et saine. Il faut lutter contre l'hypocrisie si nous voulons éviter à nos enfants de tomber dans la déchéance; en effet, comment des parents peuvent-ils exiger de leurs enfants qu'ils se conduisent proprement alors qu'eux-mêmes ne s'imposent pas une discipline rigoureuse et ne montrent pas le meilleur exemple? Le salut de notre peuple réside dans le retour à l'intégrité de la famille.

Nous ne voulons pas que notre peuple soit divisé. Nous savons que bon nombre de personnes ont rejoint les rangs du Parti nazi par idéalisme, en proie à un profond sentiment d'amertume dû au diktat de Versailles et à ses conséquences, ou face à maint affront infligé à la nation allemande, et que d'autres s'y sont laissés contraindre notamment par d'énormes pressions économiques ou autres. Nous ne voulons pas que notre peuple soit classé selon ces catégories et nous espérons être tous bien d'accord que la seule distinction à faire est celle entre le crime et l'absence de scrupules, d'une part, et la morale et l'intégrité, de l'autre. C'est sur cette base que nous entendons oeuvrer de toutes nos forces à la réconciliation à l'intérieur de notre peuple. En effet, nous ne pourrions sortir vainqueurs du combat fatal que Dieu nous impose que si nous restons unis, dans le droit et la morale.

3) Nous lutterons contre le mensonge dont le soleil de la vérité doit dissiper les épais nuages. Notre peuple a été dupé de la manière la plus honteuse qui soit sur sa situation économique, financière et politique ainsi que sur les événements militaires. Nous ferons le constat de la vérocité des faits et nous les rendrons publics de façon à ce que chacun puisse les vérifier. C'est une grossière erreur que de croire qu'un gouvernement est autorisé à user du mensonge pour gagner le peuple à sa cause. Dans l'ordre qu'il a établi, Dieu ne connaît pas l'hypocrisie. Les mensonges proférés par les gouvernements ne mènent pas loin eux non plus et sont toujours inspirés par la lâcheté ou par la soif de puissance. Le prestige national, le bonheur du peuple et la paix de l'âme de l'individu ne s'obtiennent que par le respect de la vérité. C'est pourquoi nous ferons tout ce qui est nécessaire pour que cette honnêteté soit respectée dans l'information du peuple. Souvent, la vérité fait mal à entendre; mais le peuple qui ne la supporte plus du tout est déjà perdu de toute façon. L'individu ne peut fournir l'effort adéquat que s'il apprécie la situation telle qu'elle est. L'alpiniste qui sous-estime l'altitude du sommet à atteindre, le nageur qui n'évalue pas correctement la distance à parcourir verra sa force épuisée avant d'arriver au but. Pour cette raison, nous supprimerons tout ce qui a trait à la propagande gratuite; ceci s'applique aussi bien au ministère de la Propagande du Reich qu'aux unités de propagande de la Wehrmacht contraintes de s'abaisser à jouer la comédie et encouragées à n'avoir ni foi ni loi. La vie et la mort de nos soldats n'ont nul besoin de propagande; ils sont profondément gravés dans le cœur de chaque épouse et de chaque mère allemande, dans le cœur de chaque Allemand resté au pays.

4) La liberté intellectuelle ainsi que la liberté de conscience, la liberté religieuse et la liberté d'opinion qui ont été bafouées seront rétablies.

Les Eglises retrouveront le droit d'exercer librement leur religion. A l'avenir, elles seront séparées de l'Etat car elles ne peuvent remplir leur mission qu'en étant autonomes et en se tenant à l'écart de toute activité politique. La pensée chrétienne inspirera l'Etat dans ses paroles et ses actes; en effet, c'est le christianisme qui a permis l'ascension des peuples de race blanche, c'est lui qui nous a rendus capables de combattre en nous les mauvais instincts. Aucun peuple ni aucun Etat ne peut se soustraire à ce combat. Mais être un vrai chrétien signifie également faire preuve de tolérance envers les autres croyances, et même envers chaque libre penseur. L'Etat donnera en outre à l'Eglise la possibilité de pratiquer de nouveau activement la vraie religion chrétienne, notamment dans les domaines de l'action sociale et de l'éducation.

La presse doit redevenir libre. En période de guerre, elle doit certes respecter les restrictions qui s'imposent à tout pays. Quiconque lit un journal doit savoir qui est responsable de sa publication. La presse ne sera plus autorisée à diffuser de mensonges, que ce soit intentionnellement ou par négligence.

Les rédacteurs seront soumis à une juridiction disciplinaire professionnelle sévère et veilleront à ce que la presse respecte les principes de la décence à l'égard de chacun et le devoir de servir la patrie.

5) C'est surtout la jeunesse allemande qui réclame la sincérité. S'il était nécessaire d'apporter la preuve de la nature divine de l'homme, la voilà. Même les enfants qui possèdent la faculté naturelle de distinguer le vrai du faux se détournent, en proie à la honte et à l'indignation, des mensonges que l'idéologie et les discours ont voulu leur faire avaler. Le plus grand crime a consisté à ne pas tenir compte de ce sens de la vérité et donc de l'idéalisme de nos jeunes, et à en abuser. C'est pourquoi nous entendons désormais protéger et renforcer cet idéalisme - car la jeunesse et son éducation sont l'une de nos préoccupations essentielles. La responsabilité de l'éducation sera confiée en premier lieu aux parents. L'école doit semer chez l'enfant, avec simplicité, loyauté et assurance, les graines du savoir élémentaire. L'éducation doit redevenir la plus générale possible et englober le cœur et la raison. Nous supprimerons la spécialisation de l'éducation à un stade précoce, qui est responsable de tant de maux. En effet, comment pourrait-on en prendre la responsabilité alors que personne ne peut prévoir la façon dont se développeront en grandissant les dons et les capacités d'un enfant?

Il faut replacer résolument l'éducation sur des fondements chrétiens tout en respectant les lois chrétiennes qui prescrivent la plus grande tolérance envers les autres croyances. L'éducation et l'enseignement pourront ensuite être dispensés de nouveau sur cette base dans le calme et la continuité, à l'abri des changements et des désordres perpétuels.

6) Il convient de réorganiser l'administration. Nous ne supprimons pas ce qui a fait ses preuves. Mais il est nécessaire de redéfinir immédiatement les responsabilités et de rétablir la liberté et l'autonomie des décisions. Notre administration, autrefois si fière, s'est transformée en un tas de machines et de rouages qui travaillent sans but utile. Plus personne n'ose prendre de décision autonome et appropriée. Nous exigerons le contraire des fonctionnaires qui devront fournir un travail correct avec un maximum de simplicité et un minimum de paperasserie.

Le fonctionnaire doit redevenir un exemple à suivre dans l'ensemble de sa vie professionnelle et privée; en effet, c'est à lui que le peuple a conféré le pouvoir de souveraineté sur les affaires publiques, pouvoir que seul peut exercer un homme intègre qui a acquis des compétences professionnelles, endurci son caractère et prouvé ses capacités. Nous en avons fini avec le fonctionnaire nommé uniquement sur présentation de sa carte du parti. Le fonctionnaire sera de nouveau lié et soumis uniquement à la loi et à sa conscience. Il devra se montrer conscient et digne de l'honneur que lui fait le peuple en lui permettant de vivre dans la sécurité alors que d'autres doivent lutter pour disposer du strict nécessaire. Conforté dans son prestige et dans ses droits, il devra s'adonner à la réalisation de son idéal, c'est-à-dire se montrer à la hauteur de son statut particulier en se consacrant entièrement à l'accomplissement de son devoir.

Afin de permettre à nouveau aux fonctionnaires de fournir un travail irréprochable et d'éviter au peuple que la puissance publique ne soit exercée par des personnes qui en sont indignes, toutes les nominations et toutes les promotions prononcées depuis le 1^{er} janvier 1933 sont déclarées provisoires. Le cas de chaque fonctionnaire sera étudié pour savoir s'il a enfreint la loi, le droit disciplinaire ou la morale exigée de lui. Si tel est le cas, les conséquences qui s'imposent seront tirées et les personnes concernées seront punies, révoquées ou mutées. Il sera fait appel à des conseils de discipline. Les fonctionnaires nommés à titre provisoire et dont le travail ne correspond pas aux exigences de leur poste seront mutés à des postes à leur niveau ou, si cela ne s'avère pas possible, congédiés. Par ailleurs, le luxe n'a pas sa place dans les bureaux publics, le confort est réservé à la sphère privée de l'individu. Les chefs des administrations sont tenus dans ce domaine de prendre immédiatement les mesures requises.

7) Le bon fonctionnement de l'administration, la juste répartition des tâches communes et leur exécution ne sont possibles que sur la base d'une Constitution. Or, une Constitution définitive ne pourra être arrêtée avec l'approbation du peuple qu'une fois la guerre terminée. En effet, il faut donner aux soldats du front la possibilité d'y apporter leur contribution particulière. Nous devons donc actuellement nous contenter tous d'une Constitution provisoire que nous proclamons par la présente déclaration et que nous serons nous aussi tenus de respecter.

La Prusse se fondra dans le Reich allemand. Les provinces prussiennes seront en partie regroupées, tout comme les autres Länder allemands, sous forme de *Reichsgaue*. Ces provinces du Reich, ainsi que les arrondissements (*Kreise*) et les communes jouiront d'une autonomie administrative et se verront confier des tâches publiques dans une mesure compatible avec l'unité du Reich allemand et avec une conduite responsable de ses destinées. La véritable autonomie administrative sera rétablie en accord avec le peuple dès que des élections seront possibles. Pour le moment, des mesures provisoires seront prises pour veiller à ce que des hommes intègres soient affectés aux organes administratifs et consultatifs et à ce que l'administration puisse fonctionner de façon autonome.

Dans toutes les provinces du Reich allemand, des gouverneurs (*Reichsstatthalter*), qui seront nommés sous peu, exerceront un contrôle au nom de l'Etat. Ces gouverneurs s'efforceront de faire preuve de la plus grande retenue vis-à-vis des organes de l'administration autonome tout en oeuvrant énergiquement à l'unité de notre pays.

8) En temps de guerre, on ne peut pratiquer qu'une économie dirigée, ce qui implique la surveillance des milieux économiques. Tant qu'il y a pénurie de biens de première nécessité, nous ne pouvons pas - chacun en conviendra - pratiquer une économie plus libre à moins de vouloir, insensibles, passer aux affaires courantes sans se préoccuper des intérêts vitaux des personnes démunies. Nous savons très bien combien ce système économique est répugnant et qu'il ne sert pas, en dépit de ce que l'on prétend souvent, les véritables intérêts du plus petit consommateur. Actuellement, nous ne pouvons que simplifier ce système et le débarrasser de la confusion, du chaos des compétences et du manque de sens des responsabilités qui le caractérisent. Nous supprimerons également toutes les mesures qui ont trop empiété sur les libertés individuelles et qui, sans réfléchir et en l'absence de toute nécessité impérieuse, ont réduit à néant tant d'exploitations dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, de l'industrie et de l'agriculture.

Bien que ces restrictions soient inévitables en temps de guerre, et également d'ailleurs dans tous les autres pays belligérants, il reste vrai que nous poursuivons sans équivoque l'objectif du rétablissement de l'entière liberté économique et de l'accès aux marchés mondiaux. Cet accès ne doit pas être entravé par des interventions de l'Etat qui étouffent tout engagement et tout génie créateur. La liberté économique ne doit être freinée que par le droit, par une concurrence loyale et par les principes de la morale. Eu égard à la pauvreté de notre pays en matières premières et au fait que nous ne pouvons pas nous nourrir uniquement à partir des ressources de notre sol, vivre en autonomie signifie renoncer lâchement à la possibilité de participer, par le biais de l'échange, au commerce des produits et des services du monde entier.

Un ordre économique équitable vise à ce que chacun reçoive la part de biens économiques qui lui revient en fonction du travail qu'il fournit. Il ne s'agit pas uniquement d'instaurer la libre initiative du capitaliste à relever le défi de la concurrence. Non, l'ouvrier allemand doit avoir lui aussi la possibilité et il l'aura - de prendre part aux responsabilités en déployant ses capacités d'innovation. Seulement, nous ne pouvons pas non plus le soustraire aux lois naturelles qui régissent l'économie.

La propriété est la base de tout progrès économique et culturel; sinon, l'homme se voit réduit progressivement à l'état sauvage. C'est pourquoi la propriété sera protégée, pas seulement celle des gros propriétaires mais aussi des plus petits propriétaires qui ne possèdent pour toute richesse que les biens de leur ménage. Nous lutterons contre l'abus de propriété, de même que contre l'accumulation de capitaux qui est superflue et qui ne fait que rendre les hommes encore plus dépendants.

L'activité économique sera organisée selon les principes de l'autonomie administrative. La tutelle qui était exercée d'en haut jusqu'à présent sera supprimée. Il faut que l'autonomie en matière de décision et, par là, la prise de responsabilités aient de nouveau un effet bienfaisant; il s'agit de rétablir au mieux la confiance de tous, aussi celle des ouvriers, dans la justice de l'ordre économique. Là aussi, nous ferons appel à des conseils de discipline qui veilleront au respect de la morale.

9) C'est ainsi que nous définirons l'esprit de la politique de notre gouvernement qui sera axée sur la conciliation équitable des intérêts, la politique sociale. Son objectif sera de protéger les faibles, victimes du destin, et de leur donner la possibilité de se prémunir solidairement contre les aléas de la vie. Elle interviendra là où le souci de préserver l'épargne (en capital) s'oppose au souci de garantir la capacité de travail de ceux qui vivent actuellement. De tels conflits d'intérêt peuvent surgir en période de fortes tensions politiques et économiques. Il serait très imprudent de les résoudre en réduisant tout simplement à néant le capital, c'est-à-dire l'épargne. Ceci ne serait pas pour convenir aux petits épargnants tout comme ce serait aller à l'encontre des intérêts du peuple tout entier que de priver par exemple du jour au lendemain toutes les exploitations agricoles et industrielles de leurs machines. D'un autre côté, tous ces biens en capital n'ont plus aucune valeur s'ils ne peuvent plus servir à garantir l'existence de la population. Nous devons donc faire preuve de sens des responsabilités et d'une grande rigueur pour trouver un juste équilibre dans lequel chacun sache dès le départ qu'il devra faire des sacrifices au même titre que les autres.

Si l'engagement et le sens des responsabilités des différents secteurs professionnels et économiques ne suffisent pas à créer un tel équilibre, l'ensemble de la population active devra intervenir et c'est à l'Etat qu'il incombera en dernière éventualité de garantir un juste équilibre en répartissant le fardeau sur les épaules du peuple tout entier. Les organismes sociaux qui servent les intérêts des ouvriers jouiront d'une entière autonomie de gestion.

Mais chacun d'entre nous doit savoir que les moyens de l'Etat ne sont pas inépuisables. Lui aussi, il ne vit que du travail de ses citoyens et des prestations qu'ils lui versent. Il ne peut donc pas distribuer à chacun davantage que le produit du travail de ses citoyens. Pour cette raison, nous refusons catégoriquement de faire des promesses de prospérité économique. Chacun de nous sait bien que celui qui a gaspillé ses économies doit redoubler d'efforts pour retrouver le niveau de vie auquel il était habitué. Il en est ainsi au sein d'une famille, d'une association et également de l'Etat. Toutes les autres conceptions sont dénuées de sens. Les promesses gratuites qui prétendent que l'Etat est capable de résoudre tous les problèmes témoignent d'une démagogie sans scrupules. L'Etat, c'est vous avec les forces qui vous animent. Les organes de l'Etat et nous-mêmes ne sommes que les gérants de vos affaires. Chacun doit activer ses forces. Il est bien évident qu'après les ravages effroyables qu'a faits cette guerre, nous devons tous accomplir un travail énorme pour remplacer ce qui a disparu: vêtements, logements, lieux de production ou équipements domestiques. Et enfin, nous voulons redonner à nos enfants la possibilité de connaître une vie meilleure. Nous sommes convaincus de pouvoir y arriver, à condition que le droit, la morale et la liberté reprennent leur place.

10) Le bon ordre des budgets publics est la base essentielle de toute économie saine. Les dépenses doivent rester dans la limite des recettes effectivement versées par les citoyens à l'Etat, aux provinces, aux arrondissements et aux communes. Efforts, force de caractère, abnégation et esprit combatif s'imposent pour rétablir cet ordre qui est la base essentielle et indispensable d'une monnaie sûre et de toute activité économique. De cet ordre dépend la valeur de l'épargne. Sans lui, les échanges commerciaux dont nous sommes tributaires depuis plus d'un siècle sont également paralysés.

Les impôts seront considérables, une raison de plus pour nous de veiller avec une rigueur extrême à ce qu'ils soient employés avec parcimonie. Il est plus important de laisser au citoyen ce dont il a besoin pour vivre que de voir les administrations se doter d'établissements prestigieux et engager des dépenses incompatibles avec la simplicité du mode de vie de chacun. Cette prise de conscience, nous l'exige-

Document
Historique
Archives
Digitales

ons également des milieux économiques qui doivent se rendre compte à nouveau que la propension d'une administration à dépenser de l'argent ne sert que la prospérité de certains ou leur besoin de se mettre en valeur et que les conséquences, en revanche, doivent être supportées par tous par une augmentation des prix ou par les ouvriers par une baisse des salaires. La suppression des dépenses énormes du parti marquera déjà une amélioration de la situation.

Depuis 1933, le gaspillage continu et sans scrupules des moyens financiers et l'augmentation des dettes ont privé les budgets publics de leur équilibre. Il était commode de faire croire au peuple que le gaspillage avait permis d'augmenter le niveau de vie général. En réalité, cette pratique était déplorable puisqu'elle consistait à faire des dettes sans aucune retenue. C'est pourquoi, précisément en période de guerre où chaque Etat est contraint de faire des dépenses énormes, nous appliquerons dans tous les services publics la plus grande simplicité et la plus grande rigueur financière. Nous ne pourrions cependant nous mettre au travail et parvenir à une conciliation équitable des intérêts qu'une fois la guerre terminée.

A nos yeux, l'endettement grandissant de tous les pays belligères et des pays neutres constitue un danger des plus graves. En effet, l'endettement menace les monnaies. Au lendemain de cette guerre, chaque Etat devra faire face à une tâche extrêmement difficile. Nous espérons pouvoir trouver des solutions permettant de rembourser les dettes si nous réussissons à rétablir une coopération confiante entre les peuples.

11) Mais la guerre n'est pas encore terminée. Dans cette situation, nous devons tous dédier notre travail, nos sacrifices et notre amour aux hommes qui défendent la patrie. Nous devons les faire bénéficier de toutes les valeurs morales et matérielles que nous sommes capables de créer. Nous leur sommes solidaires mais chacun sait désormais que seuls seront exigés les sacrifices nécessaires pour défendre la patrie et le bien du peuple, et non pas ceux destinés à satisfaire la soif de conquête et de prestige d'un fou; chacun sait aussi que nous mènerons cette guerre proprement, dans le respect de la morale et avec tout l'honneur qui caractérise un soldat loyal.

Nous nous devons de prêter assistance à toutes les victimes de cette guerre a faites jusqu'à maintenant. Elles ne veulent pas être délaissées mais escomptent qu'on leur témoigne de l'amour et qu'on leur donne la possibilité de faire de leur vie encore quelque chose d'utile.

Préoccupés par la situation qui règne sur le front, nous devons faire le nécessaire avec le maximum de clarté et de simplicité. Nous voulons mettre fin aux tiraillements engendrés par des ordres contraires donnés avec emphase et impossibles à exécuter, des ordres qui exigent de l'industrie qu'elle produise des quantités inimaginables aujourd'hui de blindés, demain d'avions et après-demain d'autres armes et matériels. Nous n'exigeons que ce qui est nécessaire et utile. Contrairement à la tyrannie despotique pratiquée jusqu'à maintenant, nous attendons de chaque personne appelée à exécuter des ordres qu'elle dénonce elle-même en temps utile les erreurs commises et les divergences d'opinions.

12) Ayant mis en garde contre cette guerre qui a déversé tant de souffrances sur l'humanité tout entière, nous pouvons parler en toute franchise.

Nous sommes d'avis, et nous l'avons toujours été, qu'il y avait d'autres possibilités de garantir nos intérêts vitaux. Si la dignité nationale exige de nous actuellement que nous renoncions à formuler des plaintes amères, nous n'en veillerons pas moins à ce que toute la lumière soit faite sur les responsabilités et à ce que des comptes soient demandés aux responsables, pour autant qu'il s'agisse d'Allemands. Aussi nécessaire que soit cette tâche, il est encore plus important que nous poursuivions l'objectif de la paix. Il est évident que nous ne sommes pas maîtres de décider de la paix et de la guerre et que nous dépendons des autres. Nous le savons certes, mais il serait indigne de notre part de nous en plaindre. Nous devons persévérer et ne pas nous étonner qu'on nous rende la monnaie de notre pièce. En tout cas, nous voulons enfin faire entendre la voix de la vraie Allemagne. Le Chancelier fera connaître à la radio nos conceptions sur la paix.

Le monde se trouve confronté à l'une des décisions les plus graves que les peuples et leurs dirigeants aient jamais été amenés à

prendre en toute conscience. Nous en sommes intimement convaincus. C'est Dieu lui-même qui nous demande si nous voulons ou non respecter l'ordre de justice qu'il a lui-même défini ainsi que ses commandements qui nous exhortent à respecter la liberté et la dignité de l'homme et à nous aider les uns les autres. Nous savons que cet ordre et ces commandements ont été enfreints d'une manière terrible depuis que les peuples se sont égarés du chemin béni de la paix en 1914. Aujourd'hui, il nous faut savoir si nous voulons mettre à profit les expériences amères que nous avons été contraints de faire et si nous voulons nous consacrer ensemble à la réconciliation, à la conciliation équitable des intérêts et à la réparation des dommages terribles qui ont été causés.

En ce moment présent, nous proclamons que notre tâche première consiste à laver le nom de l'Allemagne qui a été si souvent souillé. Nous nous y attacherons avec bravoure et patience. Nous seuls, Allemands, sommes en effet en mesure de nous acquitter de cette tâche et en avons le devoir. Indépendamment de l'aspect matériel, notre avenir dépendra en premier lieu de notre faculté à remplir cette mission avec une grande persévérance, avec gravité et avec honnêteté. Dieu n'est pas là pour être invoqué à chaque occasion facile comme la Providence; au contraire, il exige de nous que nous respections l'ordre qu'il a établi et ses commandements, et il y veille. Cela a été une erreur fatale, liée au funeste diktat de Versailles et entretenue pendant des temps nourrie par certains Allemands d'une manière irresponsable que de croire pouvoir construire notre avenir sur le malheur d'autres peuples, sur l'oppression et sur le mépris de la dignité humaine. Nous avons lutté contre cette erreur et nous regrettons d'avoir dû attendre si longtemps pour pouvoir la dénoncer publiquement. Nous voulons tous éviter de blesser d'autres peuples dans leur honneur. Ce que nous revendiquons pour nous, nous devons et nous voulons le concéder à tous les autres. Nous pensons qu'il est dans l'intérêt de tous les peuples que la paix soit durable. Or, ceci ne sera possible que s'il s'agit d'une paix juste qui ouvre une large voie à la collaboration des bras, des têtes et des coeurs.

On ne peut forcer la confiance des hommes, ni par les actes, ni par les paroles. Mais, quoi qu'il arrive, nous haïssons cette façon de gonier lâchement l'adversaire d'injures. Nous sommes convaincus que tous les gouvernants ne veulent pas seulement le bien de leur peuple, mais qu'ils veulent également mettre un terme utile à cette lutte et qu'ils sont prêts avec nous à soulager rapidement les injustices inhumaines engendrées par cette guerre totale et irréfléchie, qui se répètent finalement sur tous les peuples. (Devait être inséré à cet endroit un passage écrit en fonction de la situation.) C'est dans cet esprit et animés de la confiance en la force morale de notre peuple que nous accomplirons, sans nous laisser déconcerter et sans nuire à notre peuple, les pas qui nous mèneront à la paix. Nous savons que tel est le désir du peuple allemand.

Reprenons le chemin du droit, de la morale et du respect mutuel! Ces principes nous guideront tous dans l'accomplissement de notre devoir. Observons scrupuleusement, dans toutes nos paroles et nos actes, les commandements que Dieu a inscrits dans notre conscience, même si cela nous paraît parfois difficile, et faisons tout pour panser les coeurs blessés et atténuer la souffrance. Alors seulement, nous pourrons créer les bases d'un avenir sûr pour notre peuple au sein d'une communauté internationale remplie à nouveau de confiance, d'une saine ardeur au travail et de sentiments de paix. Nous devons nous employer à cette tâche avec toute l'énergie et toute la sainte gravité possibles; c'est une dette que nous avons envers nos soldats tombés, ces soldats dont le patriotisme et le sens du sacrifice ont été violés de manière impardonnable. Combien d'entre eux, conscients de ce mensonge, ont dû néanmoins accomplir leur devoir dans la plus profonde détresse morale et combien de beaux destins ont été ainsi détruits de par le monde!

Que Dieu nous donne l'intelligence et la force de tirer les leçons de ces horribles sacrifices pour le bien des générations à venir!

Ludwig Beck devait devenir chef de l'Etat, Carl Friedrich Goerdeler chancelier du Reich après la réussite du coup d'Etat.